

Entretien de prévention

Cette formation permet aux acteurs de la pharmacie de maîtriser le déploiement opérationnel du Bilan de Prévention en officine. Elle combine cadre réglementaire, organisation pratique, outils numériques et mises en situation pour une mise en œuvre immédiate et efficace.

Durée: 4.00 heures (0.50 jours)

Profils des apprenants

- Pharmaciens
- Préparateurs

Prérequis

- Pas de prérequis

Accessibilité et délais d'accès

Les formations de notre organisme de formation, LOOKING, sont ouvertes à tous, et nous sommes résolument engagés à rendre l'apprentissage accessible aux personnes en situation de handicap.

Qualité et indicateurs de résultats

Promotions 2026

- taux de satisfaction du programme : 7,2/10
- nombre de bénéficiaires du programme : 245
- taux de réussite du programme : 100%
- taux de retour des enquêtes de satisfaction à chaud : 29%
- taux d'abandons : 0%

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux du Bilan de Prévention
- Maîtriser l'ensemble des étapes du Bilan de Prévention
- Conduire efficacement les entretiens de prévention
- Articuler le Bilan de Prévention avec les autres missions de santé de l'officine
- Utiliser les outils numériques et sécuriser la traçabilité des données
- Déployer durablement le Bilan de Prévention au sein de l'équipe officinale

Contenu de la formation

- Tour de table
- Pourquoi le Bilan de Prévention ?
 - Contexte : CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) & programme prévention aux âges clés
 - Publics éligibles & professionnels autorisés (18–25, 45–50, 60–65, 70–75 ans)
 - Rôle central du pharmacien : accessibilité, confiance, données patient
 - Impact économique global (vision simple et réaliste)
 - Rentabilité
 - Potentiel volume
- Étapes détaillées du Bilan – Partie 1
 - Auto-questionnaire : contenu, remise, présentation au patient

- Analyse : identifier priorités santé, freins, besoins spécifiques
- Structurer un entretien efficace
- Conseils, tests possibles, dépistages : acuité, "voix chuchotée", IMC, tension artérielle etc.
- Étapes détaillées du Bilan – Partie 2
 - Suite des tests rapides (glycémie, tension, dépistages spécifiques)
 - Orientation vers médecin/spécialiste si besoin
 - Documents à produire : Bilan, PPP, traçabilité
 - Transmission CNAM et archivage obligatoire
 - Organisation interne pour respecter le timing
 - Cas pratique
- Autres missions de santé & articulation avec le bilan
 - Vaccination : publics cibles, enchaînement naturel depuis le bilan
 - TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) angine/cystite : critères, limites, orientation
 - Entretiens : AVK (Antivitamine K) / AOD (Anticoagulants Oraux Directs) / opioïdes / grossesse
 - Pour chaque mission : à qui proposer, pitch 15 secondes, traçabilité
- Solutions informatiques + RGPD/traçabilité
 - Parcours type : QR code → auto-questionnaire → Bilan/PPP → archivage DMP
 - Intégration LGO (Logiciel de Gestion Officinale), exports, support, coûts, sécurité
 - RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : base légale, durée de conservation, droits patients
- Conduite du changement – Partie 1 (Fédérer l'équipe)
 - Pourquoi changer : évolution du métier, stratégie CNAM & santé publique
 - Freins courants : manque de temps, crainte de déranger, a priori
 - Donner du sens : impact santé publique, reconnaissance professionnelle
 - Organisation & flux : rôles, créneaux, micro-processus "du comptoir au RDV"
- Conduite du changement – Partie 2 (Déployer et suivre)
 - Nommer des référents bilans, clarifier le cadre légal (autorisations/interdits)
 - Motivation : exemples de challenges & récompenses licites
 - Suivi simple hebdomadaire : 4 indicateurs (bilans proposés, acceptés, réalisés, RDV pris)
 - Cas pratique

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Yann Bourgeois, pharmacien
Christophe HIRTH, consultant en organisation officinale

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques
- QCM avant, après formation à chaud et à froid
- Etudes de cas concret
- Assistance technique disponible par mail ou téléphone (jours ouvrés de 9h à 17h)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- QCM avant et après la formation
- Émargement numérique par demi-journée (via signature électronique)
- Attestation d'assiduité par demi journée le premier jour
- Attestation de fin de formation précisant les dates, la durée, et les modules suivis